



*Bon anniversaire de naissance !*

*Guy Lemire                      4 novembre*

**ORDRE DU JOUR**  
Assemblée générale  
25 novembre – 19h30

- 1. Appel nominal**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès verbaux**
  - 3.1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2015
  - 3.2. Suivi du Comité administratif du 4 novembre 2015
- 4. Période réservée à l'assistance (5 minutes par intervention)**
- 5. Correspondance**
- 6. Service d'Aménagement**
  - 6.1. Adoption du règlement spécifique no. 147 – Preissac
  - 6.2. Adoption du règlement spécifique no. 148 - St-Mathieu-d'Harricana
  - 6.3. Octroi du mandat pour la réalisation du PDZA
  - 6.4. Dépôt du bilan annuel sur la recuperation
  - 6.5. Suivi- Comité de développement quad
- 7. Administration**
  - 7.1. Signature entente RH (Résolution)
  - 7.2. Modification contrat Bell (Résolution)
  - 7.3. Budget 2016 de la MRC d'Abitibi
    - 7.3.1. Partie I : 1 409 659\$
    - 7.3.2. Partie II et III : 743 878\$
  - 7.4. Création d'un fonds de roulement dédié aux immobilisations de 100 000\$
  - 7.5. Affectations des excédents accumulés pour :
    - 7.5.1 Provisions -Géomatique Partie I de 3 055\$
    - 7.5.2 Provisions -Géomatique Partie II de 1 645\$
    - 7.5.3 Provisions -RLB Partie III de 12 266\$
    - 7.5.4 Provisions -Développement régional engagé en 2015 de 212 808\$
    - 7.5.5 Affectation aux dépenses courantes de l'exercice 2016 de 260 000\$
  - 7.6 Emprunt au fonds de roulement de 66 425\$, remboursable de 3 à 10 ans selon détails sur annexe
  - 7.7 Calendrier des séances
  - 7.8 Ponceau route 111
- 8. Autres sujets**
  - 8.1 Représentants sur différents comités :
    - 8.1.1 Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue
    - 8.1.2 Centre local de développement Abitibi
    - 8.1.3 Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue
    - 8.1.4 Comité de concertation régionale
- 9 Élections des membres du Comité administratif et du préfet suppléant**
  - 9.1 Explications de la procédure d'élection
  - 9.2 Ajournement de l'assemblée
  - 9.3 Réouverture de l'assemblée
  - 9.4 Nomination d'un secrétaire d'élection
  - 9.5 Nomination de 2 scrutateurs
  - 9.6 Élection des membres du Comité administratif
    - 9.6.1 Représentant de la Zone 1  
(La Corne, Landrienne et St-Marc-de-Figuery)
      - 9.6.1.1 Mise en candidatures
      - 9.6.1.2 Fermeture de la mise en candidatures
    - 9.6.2 Représentant de la Zone 2  
(Berry, Launay, St-Dominique-du-Rosaire, St-Félix-de-Dalquier et Trécesson)
      - 9.6.2.1 Mise en candidatures
      - 9.6.2.2 Fermeture de la mise en candidatures
    - 9.6.3 Représentant de la Zone 3  
(La Motte, Preissac, St-Mathieu-d'Harricana et Ste-Gertrude-Manneville)
      - 9.6.3.1 Mise en candidatures
      - 9.6.3.2 Fermeture de la mise en candidatures

- 9.6.4 Représentant de la Zone 4  
(Barraute, Champneuf, La Morandière et Rochebeaucourt)
  - 9.6.4.1 Mise en candidatures
  - 9.6.4.2 Fermeture de la mise en candidatures
- 9.6.5 Destruction des bulletins de vote s'il y a lieu.
- 9.6.6 Élection au poste de préfet-suppléant
  - 9.6.6.1 Mise en candidature
  - 9.6.6.2 Fermeture de la mise en candidature
  - 9.6.6.3 Destruction des bulletins de vote s'il y a lieu
  - 9.6.6.4 Modification de signature pour effets bancaires s'il y a lieu
- 9.6.7 Remerciements aux administrateurs sortants s'il y a lieu
- 9.6.8 Déclaration solennelle des élus

**10 Sujets de discussion sans prise de décision (2 minutes par intervention)**

---

---

---

**11 Information**

**12 Levée de l'assemblée**